



www.fn-te.cgt.fr

UNION FÉDÉRALE DES PERSONNELS OUVRIERS

CPO du 2 décembre 2009

Appel à l'action et à la grève

Le 2 décembre se réunit la Commission Paritaire Ouvrière. Cette réunion est normalement présidée par le ministre. Mais MORIN risque fort, comme l'année dernière, de briller par son absence. Démonstration de son mépris total des ouvriers de l'État, pourtant salariés à part entière du Ministère.

Cette commission prend la tournure d'une mascarade. Les sujets traités (fiche professionnelle Pyrotechnique, dispositions applicables aux chefs d'équipe et point de situation sur les EBSSO*) auraient dû être discuté lors de la CPPNPO* que la DRH-MD n'a pas pris la peine de réunir.

Le choix imposé par le Ministre d'un taux d'avancement triennal et d'un moratoire sur l'embauche d'ouvriers clôt visiblement le débat coté administration.

Et pourtant les sujets sont nombreux et la CGT ne manquera pas de les évoquer lors de cette CPO :

- 1961 suppressions d'emplois prévus d'ouvriers au budget 2010.
- La volonté de recruter des ouvriers contractuels en CDD pour une période de trois ans pour pallier l'interdiction de recruter des ouvriers de l'État. Une manière de créer des emplois précaires à bas coût. Si la DRH-MD veut recruter des CDD, c'est que la charge de travail existe dans nos établissements.
- Les projets de décrets sur la mise à disposition et le détachement des ouvriers de l'État vers les entreprises privées. Ces textes sont inacceptables et la CGT exige le retrait des articles concernant ces transferts.
- Les externalisations de nos missions entraînant la perte des savoir-faire et des compétences.
- La suppression de postes dans les établissements qui à terme transformera l'avancement en peau de chagrin.
- Le report des élections aux commissions d'avancement, auxquelles sont attachés les ouvriers ; 85% de votant aux dernières élections. Le périmètre des CAO que l'administration veut mettre au niveau des Bases de Défense. La CGT exige qu'elles se maintiennent au niveau des établissements.
- La suppression des abattements de zone est un dossier toujours d'actualité. La CGT rappelle que plus de 10 000 ouvriers voient leur salaire diminuer de 1,8% et plus de 15 000 de 2,7%.

Nous avons d'autres choix à imposer. La CGT, lors de cette réunion, exigera un véritable plan pluriannuel de recrutement et déposera auprès de l'administration sa plateforme revendicative en matière de déroulement de carrière.

La CGT appelle à la mobilisation la plus large et la plus unitaire afin de mener des actions partout dans les établissements. Grève, arrêt de travail, rassemblement, pétition, motion et toutes formes d'action pour l'aboutissement de vos revendications.

Tous dans l'action

Montreuil, le 23 novembre 2009

*EBSSO : employé de bureau sous statut ouvrier (propre à la Marine)

*CPPNPO : commission paritaire permanente de la nomenclature des professions ouvrière.